

Indicateurs de performance et objectifs corporatifs

Table des matières

1	Indicateurs de performance.....	5
1.1	Satisfaction de la clientèle	5
1.1.1	Partenariat qualité avec le Distributeur.....	5
1.1.2	Partenariat qualité avec les clients point à point.....	6
1.2	Fiabilité du service.....	6
1.2.1	Nombre de pannes et interruptions planifiées	6
1.2.2	Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées.....	7
1.2.3	Indice de continuité – Transport	7
1.3	Évolution des coûts.....	8
1.3.1	Impact des nouvelles normes comptables (« IFRS ») sur les indicateurs de performance	8
1.3.2	Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW.....	8
1.3.3	Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW.....	10
1.3.4	Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW	11
1.4	Indicateurs environnementaux	13
1.4.1	Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport	15
1.4.2	Gestion des matières résiduelles et des huiles isolantes minérales.....	16
1.4.3	Gestion des déversements accidentels dans l'environnement	18
2	Objectifs corporatifs.....	20
2.1	Indice de continuité – Transport.....	23
2.2	Conformité aux normes de fiabilité de la NERC et des critères du NPCC	23
2.3	Demandes d'investissement déposées à la Régie.....	24
2.4	Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées).....	24
2.5	Contrôle des charges d'exploitation	24
2.6	Dossiers approuvés par le Comité sectoriel et projets d'efficience.....	24
2.7	Réalisation des mises en service de projets	24
Annexe 1	Indicateurs généraux et données de base pour les ratios de coûts.....	25

Liste des tableaux

Tableau 1 Partenariat qualité avec le Distributeur.....	5
Tableau 2 Partenariat qualité avec les clients de point à point	6
Tableau 3 Nombre de pannes et interruptions planifiées	6
Tableau 4 Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	7
Tableau 5 Indice de continuité – Transport	8
Tableau 6 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW	10
Tableau 7 Coût de service total excluant les taxes en fonction de la capacité du réseau en MW	11
Tableau 8 Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW	12
Tableau 9 Coût total par rapport à la valeur totale de l'actif	12
Tableau 10 Indicateurs de performance environnementale aux fins réglementaires	14
Tableau 11 Superficie totale des emprises à entretenir (ha).....	15
Tableau 12 Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha).....	15
Tableau 13 Gestion des matières résiduelles	17
Tableau 14 Gestion des huiles isolantes minérales	18
Tableau 15 Déversements accidentels dans l'environnement	19
Tableau 16 Objectifs corporatifs et résultats 2011	20
Tableau 17 Objectifs corporatifs et résultats 2012	21
Tableau 18 Objectifs corporatifs 2013.....	22

Liste des figures

Figure 1 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW	9
Figure 2 Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW	11
Figure 3 Maîtrise de la végétation le long des lignes de transport (ha) 2009-2012.....	16

1 Indicateurs de performance

1 Le Transporteur présente dans les prochaines sections les résultats de 2008 à 2012 et
 2 l'analyse des indicateurs de performance retenus par la Régie conformément aux exigences
 3 exprimées par celle-ci dans ses décisions D-2011-039 et D-2012-059 relatives aux
 4 demandes tarifaires du Transporteur pour les années témoins 2011 et 2012, y compris
 5 celles afférentes aux indicateurs de la performance environnementale retenus par la Régie
 6 dans cette dernière décision¹.

7 Les résultats de 2001 à 2012 de l'ensemble des indicateurs de performance retenus par la
 8 Régie ainsi que les données de base pour les ratios de coûts sont quant à eux présentés à
 9 l'annexe 1 du présent document.

1.1 Satisfaction de la clientèle

1.1.1 Partenariat qualité avec le Distributeur

**Tableau 1
 Partenariat qualité avec le Distributeur**

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2008	2009	2010	2011	2012
Satisfaction de la clientèle	Unité de mesure					
• Partenariat qualité avec le Distributeur	Indice 1 à 10	8,5	8,5	8,8	9,0	8,7

10 L'évaluation de la satisfaction du client Hydro-Québec dans ses activités de distribution
 11 d'électricité (le « Distributeur ») a été réalisée à partir d'une grille d'évaluation complétée lors
 12 des rencontres entre les représentants du Distributeur et ceux du Transporteur,
 13 responsables de chacune des ententes sectorielles.

14 En 2012, avec un résultat d'évaluation de 8,7, le Transporteur a maintenu la performance
 15 moyenne observée depuis 2008. Ce résultat est essentiellement attribuable au respect
 16 d'une grande part de ses engagements et à l'amélioration de la communication résultant en
 17 une excellente coordination au niveau de l'exploitation, des territoires et dans l'ensemble
 18 des dossiers corporatifs conjoints.

19 Cet exercice d'évaluation annuelle a également permis d'identifier certaines pistes
 20 d'amélioration, notamment la qualité de l'information transmise selon les délais convenus et,
 21 plus spécifiquement, du respect des engagements pour le nombre d'abaisseurs de tension

¹ Paragraphes 51 à 58 inclusivement.

1 disponibles et du rythme d'implantation du projet de contrôle asservi de la tension et de la
2 puissance réactive (CATVAR).

1.1.2 Partenariat qualité avec les clients point à point

3 Cet indicateur mesure la satisfaction de la clientèle qui utilise les services de transport de
4 point à point du Transporteur. À cette fin, le Transporteur fait parvenir un formulaire
5 d'évaluation à ses clients les plus actifs pour une année donnée. En 2012, huit clients ont
6 été sollicités et six d'entre eux ont fourni leur évaluation.

**Tableau 2
Partenariat qualité avec les clients de point à point**

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2008	2009	2010	2011	2012	
Satisfaction de la clientèle	Unité de mesure					
• Partenariat qualité avec les clients point à point	Indice 1 à 10	8,3	7,3	8,5	8,7	8,8

7 Le Transporteur a atteint, en 2012, le plus haut taux de satisfaction depuis 2004, ce qui
8 dénote une amélioration au niveau des activités de communication avec les clients, de
9 coordination et de suivi des problématiques. Ces évaluations permettent d'identifier des
10 pistes d'améliorations, notamment en 2012 à l'égard de l'utilisation du système OASIS.

1.2 Fiabilité du service

1.2.1 Nombre de pannes et interruptions planifiées

**Tableau 3
Nombre de pannes et interruptions planifiées**

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2008	2009	2010	2011	2012	
Fiabilité du service	Unité de mesure					
• Nombre de pannes et interruptions planifiées	Nombre	988	1 111	882	943	890

11 Le nombre de pannes et d'interruptions planifiées a diminué en 2012 par rapport à 2011, ce
12 qui représente l'un des meilleurs résultats des cinq dernières années. Les variations
13 annuelles de cet indicateur sont principalement liées aux facteurs climatiques et à des bris
14 d'équipement.

1.2.2 Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées

Tableau 4
Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2008	2009	2010	2011	2012	
Fiabilité du service	Unité de mesure					
• Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	Minutes	59	168	70	109	55

1 La durée des pannes est largement tributaire des impacts d'événements exceptionnels, ce
2 qui explique la valeur élevée obtenue en 2009 (verglas en Gaspésie en décembre 2009).

3 L'interruption planifiée d'un client du Transporteur découle généralement :

- 4 • d'une situation exceptionnelle qui nécessite la mise hors tension d'un client ;
- 5 • de travaux planifiés d'entretien sur des équipements qui alimentent des clients sans
- 6 possibilité d'alimentation de relève.

7 Le résultat de 2011 a été influencé par des travaux au poste Duncan (Baie James). En
8 excluant la durée moyenne des interruptions planifiées liées à ces travaux, le résultat aurait
9 été de 64 minutes.

10 Le résultat obtenu en 2012 est le meilleur depuis les cinq dernières années, la durée
11 moyenne des pannes et interruptions planifiées étant en baisse de 14 % par rapport à celle
12 de l'année 2011 normalisée.

1.2.3 Indice de continuité – Transport

13 L'indice de continuité Transport (« IC – Transport ») mesure la durée moyenne, en heures,
14 d'interruption de service par client compte tenu des pannes et des interruptions
15 programmées sur le réseau de transport.

16 Les résultats obtenus depuis 2008 sont présentés au tableau 5 ventilés selon les principales
17 causes d'interruption.

Tableau 5
Indice de continuité – Transport

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2008	2009	2010	2011	2012	
Fiabilité du service	Unité de mesure					
• IC-Transport	Heure/client	0,58	0,57	0,32	0,47	0,39
○ Facteurs climatiques	Heure/client	0,13	0,13	0,04	0,05	0,03
○ Défaillances d'équipement	Heure/client	0,15	0,10	0,09	0,18	0,10
○ Travaux programmés	Heure/client	0,13	0,05	0,03	0,10	0,09
○ Autres	Heure/client	0,17	0,30	0,16	0,14	0,17

- 1 L'IC – Transport constitue un des objectifs corporatifs du Transporteur approuvés par le
 2 Conseil d'administration de l'entreprise (voir la section 2 du présent document).
- 3 Le résultat global de 2012 (0,39 heure/client) est en baisse de 17 % par rapport à 2011.
 4 L'IC – Transport de 2012 est inférieur à la moyenne des années 2008 à 2012 qui se situe à
 5 0,47 heure/client. L'atteinte de ce résultat est attribuable à de meilleures conditions
 6 climatiques en 2012, de même qu'à une gestion optimisée des travaux programmés.

1.3 Évolution des coûts

1.3.1 Impact des nouvelles normes comptables (« IFRS ») sur les indicateurs de performance

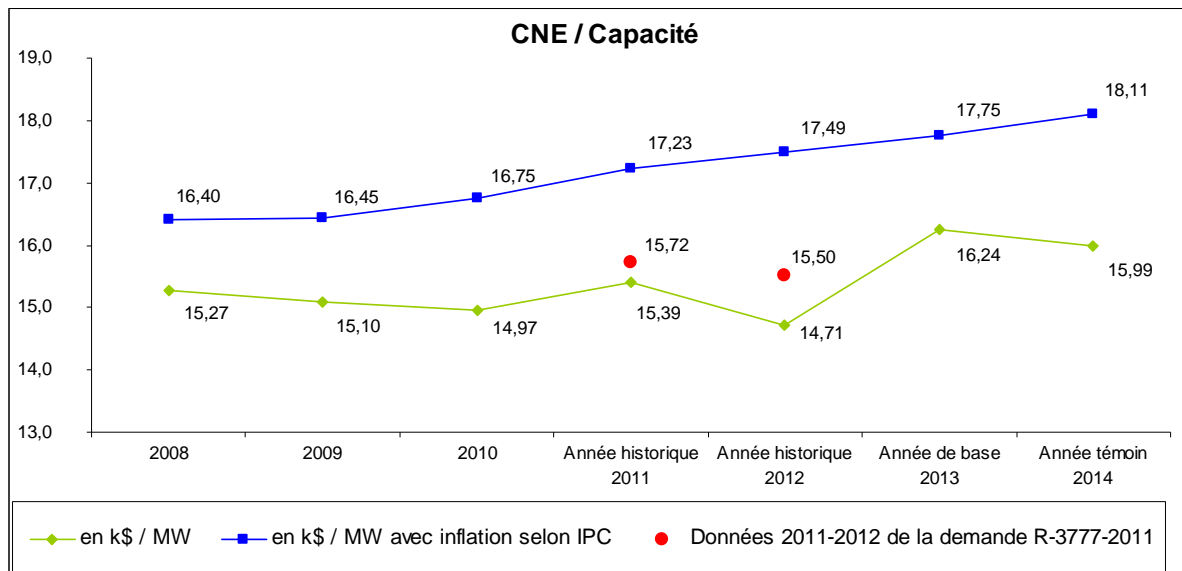
7 Le Transporteur et le Distributeur ont présenté dans le dossier conjoint R-3768-2011, à la
 8 pièce HQT-1, Document 1, les impacts de modifications comptables découlant du passage
 9 aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2012. Ces
 10 impacts ont également été reflétés dans le dossier R-3777-2011 pour l'année 2012, ainsi
 11 que dans le présent dossier à la pièce HQT-4, Document 2 pour les années 2013 et 2014.
 12 Les résultats des indicateurs portant sur les coûts sont présentés selon les IFRS à compter
 13 de l'année 2012 et selon les principes comptables généralement reconnus au Canada
 14 (« PCGR ») pour les années antérieures.

1.3.2 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

15 Afin d'évaluer l'efficacité d'une activité, il est davantage pertinent d'analyser l'évolution des
 16 coûts unitaires plutôt que le total des coûts engagés pour réaliser cette activité. Le
 17 Transporteur indique que sa charge de travail et, par conséquent, ses charges nettes
 18 d'exploitation (« CNE ») sont grandement influencées par l'évolution de la capacité de son
 19 réseau et par le vieillissement de son parc d'actifs. Le ratio des CNE en fonction de la
 20 capacité du réseau en MW demeure à son avis un bon indicateur de sa performance.

21 La figure 1 présente l'évolution de ce ratio depuis 2008 jusqu'à sa projection pour 2014.

Figure 1
Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW



Note : Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1 Malgré les besoins associés à la croissance du réseau et la progression annuelle des
2 charges associées à la masse salariale selon les conventions collectives de travail de
3 même que les charges de services partagés principalement constituées de coûts de cette
4 nature, l'évolution des CNE en fonction de la capacité du réseau est maintenue en deçà de
5 la croissance de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») et ce, durant toute la période
6 de 2008 à 2014.

7 **Constats concernant les années 2011 et 2012**

8 Dans la demande tarifaire 2012 du Transporteur (dossier R-3777-2011), l'écart entre le ratio
9 de l'année 2011 et ce même ratio, auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de
10 l'IPC, était évalué à 1,4 k\$/MW pour 2011 et de 1,96 k\$/MW pour 2012.

11 En fonction des données réelles présentées à la figure 1, l'écart entre les deux ratios est de
12 1,84 k\$/MW pour 2011 et 2,78 k\$/MW pour 2012. Cette amélioration est attribuable aux
13 efforts d'efficacité du Transporteur et autres réductions de coûts suite à des mesures de
14 gestion particulières (voir la pièce HQT-6, Document 2 pour plus d'informations relatives aux
15 CNE).

16 **Prévisions concernant les années 2013 et 2014**

17 Comme présentés à la figure 1, les ratios des CNE en fonction de la capacité du réseau
18 en MW sont estimés à 16,24 k\$/MW pour 2013 et à 15,99 k\$/MW pour 2014. Pour 2013, ce
19 ratio est évalué à 1,51 k\$/MW (9,3 %) en deçà du même ratio, auquel est ajoutée une

- 1 valeur d'inflation égale à celle de l'IPC. Pour l'année 2014, cet écart s'établit à 2,12 k\$/MW,
- 2 (13,3 %).
- 3 Les données utilisées pour calculer les ratios de la figure 1 sont présentées au tableau 6.

Tableau 6
Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

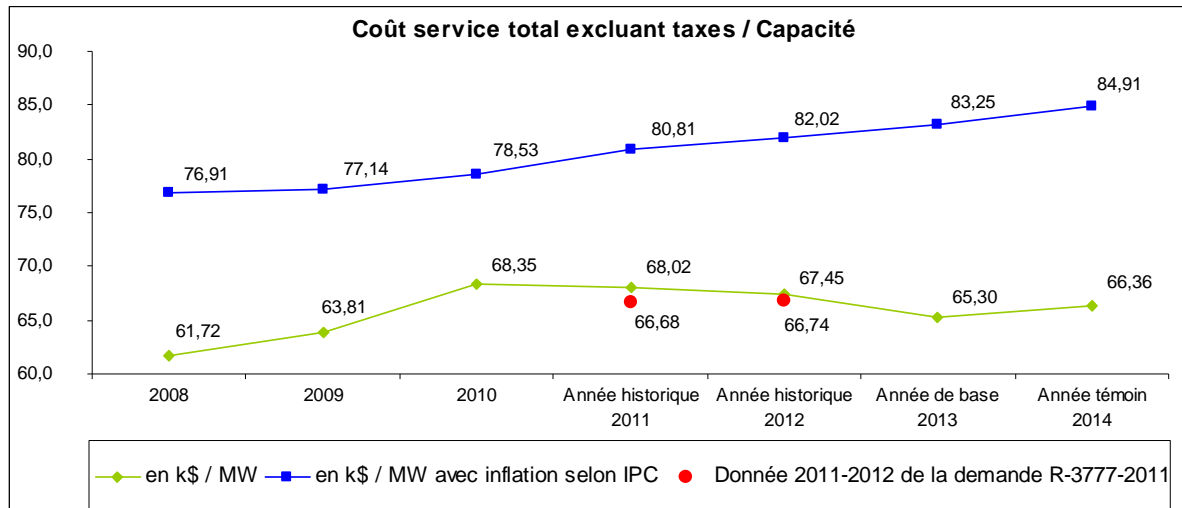
	Charges nettes d'exploitation	Capacité du réseau de transport	en k\$ / MW	en k\$ / MW avec inflation selon IPC	% IPC
2008	638,6	41 834	15,27	16,40	2,3%
2009	639,3	42 340	15,10	16,45	0,3%
2010	634,4	42 391	14,97	16,75	1,8%
Année historique 2011	661,5	42 970	15,39	17,23	2,9%
Année historique 2012	633,2	43 048	14,71	17,49	1,5%
Année de base 2013	705,2	43 418	16,24	17,75	1,5%
Année témoin 2014	713,3	44 605	15,99	18,11	2,0%

Note: Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1.3.3 Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW

- 4 Le ratio du coût de service total excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau de
- 5 transport permet d'obtenir un indicateur complémentaire à celui des CNE en fonction de
- 6 cette même capacité. En effet, il inclut, en plus des CNE, les achats de services de
- 7 transport, les achats d'électricité, l'amortissement, les frais corporatifs, les intérêts liés au
- 8 remboursement gouvernemental, les revenus de la facturation externe ainsi que le
- 9 rendement sur la base de tarification.
- 10 La figure 2 présente l'évolution de ce ratio depuis 2008 jusqu'à sa projection pour 2013
- 11 et 2014.

Figure 2
Coût de service total, excluant les taxes,
en fonction de la capacité du réseau en MW



Note : Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

- 1 La figure 2 démontre l'efficacité du Transporteur à maintenir l'évolution de son coût de service total en fonction de la capacité du réseau en deçà de la croissance de l'IPC et ce, durant toute la période de 2008 à 2014.
- 2
- 3
- 4 Les données utilisées pour calculer les ratios de la figure 2 sont présentées au tableau 7.

Tableau 7
Coût de service total excluant les taxes
en fonction de la capacité du réseau en MW

	Coût du service total excluant les taxes	Capacité du réseau de transport	en k\$ / MW	en k\$ / MW avec inflation selon IPC	% IPC
2008	2 582,1	41 834	61,72	76,91	2,3%
2009	2 701,9	42 340	63,81	77,14	0,3%
2010	2 897,6	42 391	68,35	78,53	1,8%
Année historique 2011	2 922,7	42 970	68,02	80,81	2,9%
Année historique 2012	2 903,6	43 048	67,45	82,02	1,5%
Année de base 2013	2 835,0	43 418	65,30	83,25	1,5%
Année témoin 2014	2 960,2	44 605	66,36	84,91	2,0%

Note: Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1.3.4 Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW

- 5 L'évolution du ratio correspondant au coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport est présentée au tableau 8.
- 6

Tableau 8
Coût des immobilisations nettes en fonction
de la capacité du réseau de transport en MW

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2008	2009	2010	2011	2012	
Évolution du coût des immobilisations	Unité de mesure					
• Coût des immobilisations nettes sur la capacité du réseau de transport	k\$/MW	377,96	388,87	394,56	396,70	398,82

- 1 Le résultat obtenu en 2012 permet d'observer une légère hausse du ratio par rapport à celui
2 de 2011 due aux nouvelles mises en service d'équipements et MW installés associés à
3 celles-ci.
- 4 Dans sa décision D-2011-039², la Régie a accueilli la proposition du Transporteur relative à
5 l'indicateur de coûts des nouveaux investissements. Ainsi, le Transporteur présente au
6 tableau 9 les résultats de l'indicateur du coût total des nouveaux investissements par la
7 valeur totale de l'actif, respectivement pour les lignes et pour les postes, pour les années
8 2008 à 2012. Outre l'analyse des résultats du Transporteur présentée ci-dessous, la Régie
9 peut comparer les résultats du Transporteur à la moyenne des résultats des entreprises
10 participant au balisage (voir HQT-3, Document 3, sections 1.1 et 1.2).

Tableau 9
Coût total par rapport à la valeur totale de l'actif

Indicateur	Années historiques					
	Exercices terminés le 31 décembre					
	2008	2009	2010	2011	2012*	
Évolution du coût total par rapport à la valeur totale de l'actif	Unité de mesure					
• Lignes Coût total / valeur totale des actifs	%	3,10	3,13	4,06	3,93	3,39
• Postes Coût total / valeur totale des actifs	%	8,11	11,20	7,81	8,40	6,79

* Données préliminaires, le rapport officiel de PA Consulting sera disponible en novembre.

- 11 L'indicateur lié aux lignes indique une baisse de 16 % de 2010 à 2012 due à la diminution
12 des mises en service.
- 13 Les résultats de l'indicateur lié aux postes démontrent, en 2011, un retour aux valeurs des
14 années antérieures. L'augmentation pour l'année 2011 est liée à la mise en service
15 d'équipements au poste de Chénier. La baisse observée en 2012 s'explique par une
16 diminution des mises en service.

² Dossier R-3738-2010 relatif à la demande tarifaire 2011 du Transporteur.

1.4 Indicateurs environnementaux

- 1 Dans sa décision D-2012-059³, la Régie a accueilli favorablement la proposition du
- 2 Transporteur relative aux indicateurs de la performance environnementale (« IPE ») qui
- 3 figurent au tableau 10. Ainsi, le Transporteur présente dans les sections suivantes les
- 4 résultats et une analyse des IPE retenus.

³ Paragraphes 51 à 58 inclusivement.

Tableau 10
Indicateurs de performance environnementale aux fins réglementaires

Enjeu et/ou objectif environnemental	Indicateur de performance environnementale (IPE)	Type de mesure	Unité de mesure	Référence GRI ⁴
Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport	Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides et Superficie totale des emprises à entretenir	Quantitative	Superficie en hectares	EN1 (Quantité de matériaux utilisés)
Gestion des matières résiduelles (MR) et des huiles isolantes minérales (HIM)	Les achats, la récupération, le réemploi et le recyclage des MR et HIM	Quantitative	Quantité (kg) de MR par catégorie et HIM (litres), valorisée, recyclée ou réutilisée / an	EN2 (Utilisation de matériaux recyclés) EN22 (Quantité totale de déchets)
Gestion des déversements accidentels	Les déversements accidentels de plus de 4 000 litres dans l'environnement	Quantitative	Nombre de déversements / an	EN23 (Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs)

⁴ Global Reporting Initiative.

1.4.1 Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport

1 Superficie totale des emprises à entretenir

2 Les tableaux suivants présentent les résultats de cet IPE pour les années 2008 à 2012. La
 3 superficie des emprises de lignes de transport à entretenir en 2012 est de
 4 169 996 hectares, en baisse de 2 % par rapport à 2011. Cette baisse s'explique par une
 5 correction apportée en 2012 dans la méthodologie d'intégration des données de la base
 6 géographique du Transporteur qui avait surestimé la superficie de certains circuits en 2011.

**Tableau 11
 Superficie totale des emprises à entretenir (ha)**

2008	2009	2010	2011	2012
163 063	164 105	167 427	174 187	169 996

7 Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides

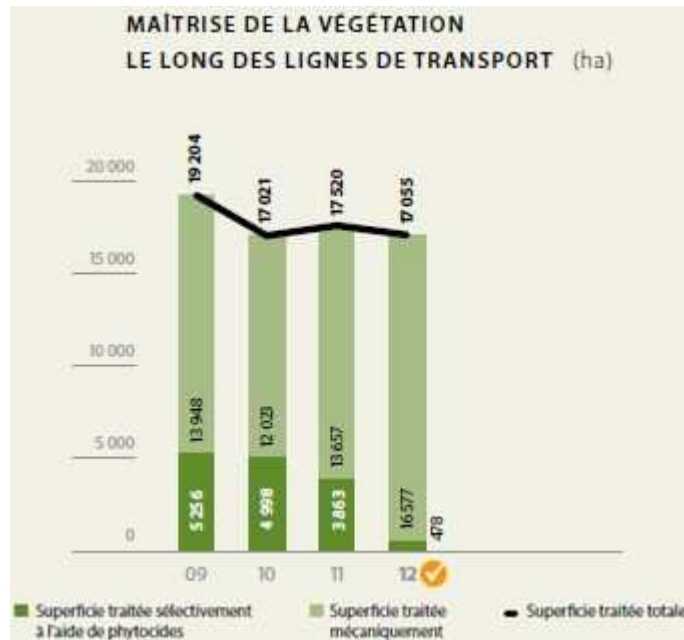
8 En 2012, la diminution de l'utilisation de phytocides est due à une priorisation d'autres
 9 modes d'intervention en vue d'assurer, à court terme, les dégagements électriques requis
 10 selon la norme de fiabilité FAC-003-1. La coupe mécanique permet un redressement rapide
 11 de cette situation sur une plus vaste superficie. Le Transporteur continue d'appliquer les
 12 principes de la maîtrise intégrée de la végétation dans un horizon à plus long terme incluant
 13 l'utilisation de phytocides. Rappelons que Hydro-Québec utilise moins de 0,2 % des
 14 pesticides vendus annuellement au Québec.

**Tableau 12
 Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha)**

	2008	2009	2010	2011	2012
Superficie traitée mécaniquement (ha)	16 402	13 948	12 023	13 657	16 577
Superficie traitée sélectivement à l'aide de phytocides (ha)	4 290	5 256	4 998	3 863	478
Superficie traitée totale	20 692	19 204	17 021	17 520	17 055
% Traité mécaniquement / Total traité	79	73	71	78	97

- 1 La figure 3 illustre les données du tableau précédent. Cette figure est présentée dans le
- 2 *Rapport sur le développement durable 2012* d'Hydro-Québec (page 32).

Figure 3
Maîtrise de la végétation le long des lignes de transport (ha) 2009-2012



1.4.2 Gestion des matières résiduelles et des huiles isolantes minérales

- 3 **Matières résiduelles (MR)**
- 4 Le tableau 13 suivant présente les résultats de cet IPE. La dernière colonne du tableau
- 5 fournit les explications sur les données.

Tableau 13
Gestion des matières résiduelles

Produit	Achat					Récupération					A propos des données (réemploi, recyclage, autre)
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012	
Cartouches et accessoires d'imprimante (nombre)	3 131	3 375	3 138	3 215	2 618	2 652	1 940	4 040	4 336	3 272	Les achats de cartouches recyclées représentent un plus fort pourcentage en 2012 qu'en 2011, grâce à l'offre d'une plus grande gamme de cartouches recyclées.
Matériel informatique > Achats (nombre) > Ordinateurs (nombre)	nd	nd	1378	942	1200	nd	nd	1 055	998	687	Le matériel informatique et électronique est récupéré par une entreprise qui favorise l'emploi de personnes ayant des difficultés fonctionnelles. Après l'effacement des données, le matériel ayant encore une valeur est revendu ou donné à des organismes de charité. Les équipements désuets ou endommagés sont démontés et recyclés.
Métal (tonnes)	so	so	so	so	so	3 317	1 780	2 536	4 068	2 665	Comprend les métaux ferreux et non ferreux.
Papier et carton (tonnes)	73	65	62	58	53	217	171	204	179	168	Les achats consistent en du papier uniquement. Ils ont diminué de 9% par rapport à 2011.
Porcelaine (tonnes)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	179	177	125	100% des isolateurs sont recyclés.
Vêtements (tonnes)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	486	1 225	La récupération est effectuée par trois CFER*.

* CFER : Centre de Formation en Entreprise et Récupération

1 Huile isolante minérale (HIM)

2 Le tableau 14 suivant présente les résultats de cet IPE. Le pourcentage des HIM
3 réemployées est moindre que celui de l'année 2011 puisque davantage d'huile a été
4 valorisée compte tenu d'une demande moindre à l'interne. De plus, la capacité de stockage
5 des huiles étant limitée, elle ne permet pas de les conserver sur plusieurs années.

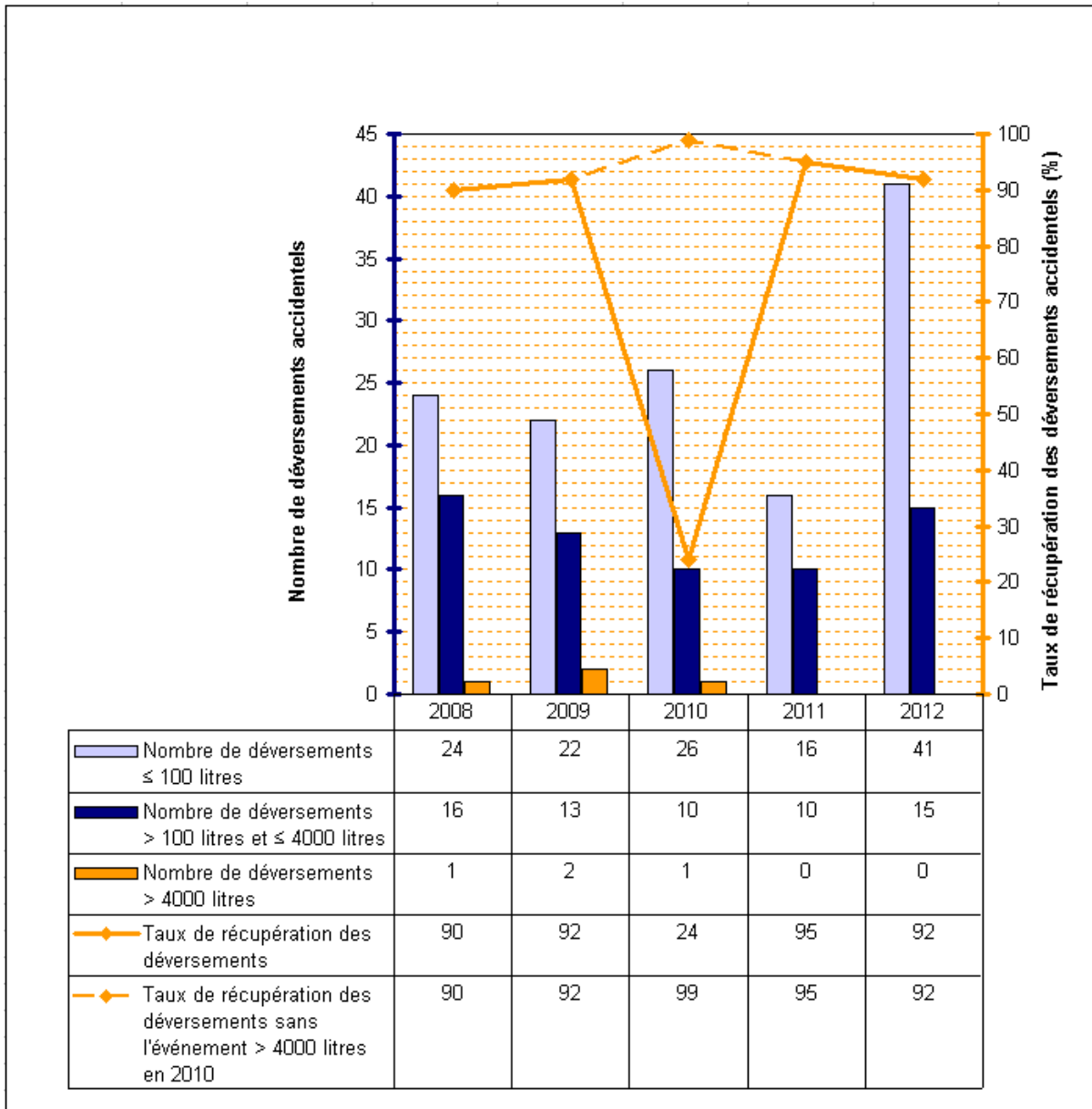
Tableau 14
Gestion des huiles isolantes minérales

Traitement appliqué aux huiles isolantes (litre)	2008	2009	2010	2011	2012
Volume d'huile isolante régénérée dans l'un des centres de régénération d'Hydro-Québec et éventuellement réemployée dans les équipements électriques.	217 099	402 616	693 339	464 113	487 557
Volume d'huile isolante régénérée directement sur le site de l'équipement (par exemple dans les postes de transport) et éventuellement réemployée.	545 546	1 361 788	661 546	370 131	589 783
Volume d'huile isolante régénérée par un fournisseur externe et éventuellement réemployée dans les équipements électriques.	2 008 945	2 278 377	2 019 956	1 482 439	1 597 729
Volume total d'huile isolante RÉEMPLOYÉE (litre) (A)	2 771 590	4 042 781	3 374 841	2 316 683	2 675 069
Volume d'huile isolante RECYCLÉE (par exemple utilisée par des recycleurs à d'autres fins comme ajout pour l'asphalte ou pour en faire des huiles lubrifiantes)	0	0	0	0	0
Volume d'huile isolante VALORISÉE (par exemple utilisation de la valeur calorifique à des fins de chauffage ou de production d'énergie)	218 286	531 723	334 904	291 165	665 079
Volume d'huile isolante ÉLIMINÉE (par exemple incinérée comme déchet sans en recouvrer l'énergie calorifique)	0	0	0	0	0
Volume d'huile isolante RECYCLÉE, VALORISÉE ET ÉLIMINÉE (litre) (B)	218 286	531 723	334 904	291 165	665 079
Volume d'huile isolante RÉCUPÉRÉ (C) = A+B	2 989 876	4 574 504	3 709 745	2 607 848	3 340 148
Volume d'huile neuve achetée (litre)	0	1010	0	0	0
Proportion d'huile RÉEMPLOYÉE (A)/(C)	92,7%	88,4%	91,0%	88,8%	80,1%

1.4.3 Gestion des déversements accidentels dans l'environnement

- 1 Le tableau 15 suivant présente les résultats de cet indicateur.

Tableau 15
Déversements accidentels dans l'environnement



- 1 La récupération du déversement de plus de 4 000 litres survenu en 2010 se poursuit, ce qui
- 2 explique le taux de récupération de 24 % à ce jour.
- 3 En 2012, l'augmentation du nombre de déversements de 100 litres et moins est attribuable
- 4 à de multiples facteurs circonstanciels. Le Transporteur entend maintenir les sessions de
- 5 formation sur les déversements accidentels de contaminants.

2 Objectifs corporatifs

- 1 Le Transporteur présente dans cette section des informations sur les objectifs corporatifs
- 2 qui sont établis aux fins des régimes d'intéressement et de rémunération variable dans le
- 3 cadre du processus de planification annuelle du plan d'affaires.
- 4 Les objectifs corporatifs et les résultats atteints de l'année 2011 et 2012 sont reproduits
- 5 respectivement aux tableaux 16 et 17, alors que le tableau 18 illustre les objectifs
- 6 corporatifs 2013. Les sections 2.1 et suivantes présentent par la suite l'analyse des résultats
- 7 de 2011 et 2012 par catégorie d'objectifs ainsi que quelques précisions sur les objectifs
- 8 de 2013.


Tableau 16
Objectifs corporatifs et résultats 2011

OBJECTIFS CORPORATIFS 2011 Pour fins de régime d'intéressement et de rémunération incitative					Évaluation des résultats au 31 décembre 2011																									
Division Hydro-Québec TransÉnergie					Bénéfice net consolidé des activités poursuivies d'Hydro-Québec égal à 2 611 M\$.																									
DÉCLENCHEUR	Le bénéfice net consolidé des activités poursuivies d'Hydro-Québec devra être au moins égal à 2 400 M\$ (bénéfice prévu au plan d'affaires). Ce déclencheur financier s'applique à l'ensemble des objectifs corporatifs. Note: Le Conseil d'administration peut réviser le déclencheur financier en fonction d'une faible hydraulicité ou d'événements exceptionnels ou hors contrôle de la Direction survenus en cours d'année et qui ont eu un ou des impacts majeurs sur le bénéfice net.							Résultat réel	Pondération accordée	Résultat de la division (%)																				
	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">0,468</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">2,88</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Idéal</td> <td style="text-align: center;">3,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: center;">3,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">3,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 10px;"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">2,79</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">6,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">668,6 M\$</td> <td style="text-align: center;">6,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">6,00</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="5" style="text-align: right; padding: 5px;">29,88</td> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 5px;">99,60%</td> </tr> </table>			0,468	2,88	Idéal	3,00	0	3,00	8	3,00	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">2,79</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">6,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">668,6 M\$</td> <td style="text-align: center;">6,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">6,00</td> </tr> </table>		2,79	6,00	668,6 M\$	6,00	8	6,00	29,88					99,60%	
0,468	2,88																													
Idéal	3,00																													
0	3,00																													
8	3,00																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">2,79</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">6,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">668,6 M\$</td> <td style="text-align: center;">6,00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">6,00</td> </tr> </table>		2,79	6,00	668,6 M\$	6,00	8	6,00																							
2,79	6,00																													
668,6 M\$	6,00																													
8	6,00																													
29,88					99,60%																									

* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : $Pondération\ maximale \times ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) \times 66,6\%$
 Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : $Pondération\ maximale \times (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) \times 33,4\%)$

Résultats approuvés au CA
 le 17 février 2012

Tableau 17
Objectifs corporatifs et résultats 2012


 OBJECTIFS CORPORATIFS 2012 Pour fins de régime d'intéressement et de rémunération incitative					Évaluation des résultats au 31 décembre 2012		
Division Hydro-Québec - TransÉnergie					Résultat des activités poursuivies ajusté de la perte d'exploitation de Gentilly-2 de 59 M\$ égal à 2 677 M\$		
DÉCLENCHEUR	Le bénéfice provenant des activités poursuivies d'Hydro-Québec devra au moins être égal à 2 450 M\$ moins l'impact associé aux événements exceptionnels entourant Rio Tinto Alcan. Ce déclencheur financier s'applique à l'ensemble des objectifs corporatifs. Note: Le Conseil d'administration peut réviser le déclencheur financier en fonction d'une faible hydraulicité ou d'événements exceptionnels ou hors du contrôle de la Direction survenus en cours d'année et qui ont eu un ou des impacts majeurs sur le bénéfice.				Résultat réel	Pondération accordée	Résultat de la division (%)
	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)			
CATÉGORIE A : CLIENTS					30%		
Indice de continuité - Transport (excluant les événements naturels extrêmes)	3,0	0,80	0,60	0,45	0,39	3,0	
Conformité aux normes de fiabilité NERC/NPCC (excluant les non-conformités déclarées)	3,0	4	2	0	0	3,0	
Autorisation des projets d'investissement <i>Éléments de mesure</i> Seuil: Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2012 pour les projets de moins de 25 M\$ 1 point Cible: Seuil + Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie (6 dossiers déposés en 2012) 2 points Idéal: Seuil + Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie (7 dossiers déposés en 2012) 3 points	3,0	Autorisation substantielle par la Régie de la demande d'investissement 2012 pour les projets de moins de 25 M\$	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 6 dossiers déposés en 2012	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 7 dossiers déposés en 2012	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie 7 dossiers déposés en 2012	3,0	
Total de la catégorie A	9,0				9,0		
CATÉGORIE B : EMPLOYÉS					20%		
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	6,0	4,35	3,75	3,45	2,71	6,0	
Total de la catégorie B	6,0				6,0		
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE					50%		
Contrôle des charges d'exploitation	9,0	s/o	698,0 M\$ ^{(1) (2)}	À déterminer par le PDG suite à la décision de la Régie de l'énergie	636,5 M\$	9,0	
Projet d'efficacité : Repositionnement des ateliers de remise à neuf (RAN) (nombre d'employés)	3,0	s/o	53	79	79	3,0	
Projet d'efficacité : Amélioration du temps de mise en route des projets d'investissement (nombre d'ETC)	3,0	s/o	47	70	161	3,0	
Total de la catégorie C	15,0				15,0		
PONDÉRATION TOTALE	30,0				30,00	100,00%	

(1) Cause tarifaire ajustée des éléments de conciliation réglementaire versus statutaire
 (2) Charges d'exploitation non consolidées excluant :
 > Charge de retraite nette
 > APRA
 > Normes comptables
 > Impact sur les charges d'exploitation des variations de demandes des clients (à la hausse ou à la baisse) lorsque l'unité agit à titre de fournisseur de service

* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) X 66,6%
 Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) X 33,4)%

Résultats approuvés au CA
le 21 février 2013

**Tableau 18
Objectifs corporatifs 2013**

		OBJECTIFS CORPORATIFS 2013 Pour fins de régime d'intéressement et de rémunération incitative			
Division Hydro-Québec - TransÉnergie					
DÉCLENCHEUR	Le bénéfice provenant des activités poursuivies d'Hydro-Québec devra au moins être égal à 2 500 M\$ (bénéfice prévu au Plan d'affaires). Ce déclencheur financier s'applique à l'ensemble des objectifs corporatifs à l'exception de ceux de Vérification interne. Note : Le Conseil d'administration peut réviser le déclencheur financier en fonction d'une faible hydraulicité ou d'événements exceptionnels ou hors du contrôle de la Direction survenus en cours d'année et qui ont eu un ou des impacts majeurs sur le bénéfice.				
	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)	
CATÉGORIE A : CLIENTS		30%			
Indice de continuité - Transport (excluant les événements naturels extrêmes)	3,0	0,80	0,60	0,45	
Conformité aux normes de fiabilité NERC/NPCC (excluant les non-conformités déclarées)	3,0	4	2	0	
Autorisation des projets d'investissement de la demande d'investissement 2013 pour les projets de moins de 25 M\$	3,0	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2013 pour les projets de moins de 25 M\$	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie	Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie	
Demandes d'investissement supérieures à 25 M\$ déposées à la Régie de l'énergie en 2013			7 dossiers déposés en 2013	8 dossiers déposés en 2013	
Total de la catégorie A		9,0			
CATÉGORIE B : EMPLOYÉS		20%			
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	6,0	4,20	3,70	3,40	
Total de la catégorie B		6,0			
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE		50%			
Contrôle des charges d'exploitation ⁽¹⁾	10,0	661,8 M\$	648,8 M\$	Cible + niveau des charges d'exploitation HQ égal au PA 2013 (incluant une réserve négative de 25 M\$)	
Réalisation des mises en service de projets (voir annexe)	5,0	8	9	10	
Total de la catégorie C		15,0			
PONDÉRATION TOTALE		30,0			

(1) Charges d'exploitation non consolidées excluant :
 > Charge de retraite nette
 > APRA
 > Normes comptables (charge de désactualisation)
 > Impact sur les charges d'exploitation des variations de demandes des clients (à la hausse ou à la baisse), lorsque l'unité agit à titre de fournisseur de service

* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) X 66,6%
 Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) X 33,4)%

ANNEXE				
OBJECTIFS CORPORATIFS 2013 Pour fins de régime d'intéressement et de rémunération incitative				
Division Hydro-Québec - TransÉnergie				
Pondération maximale	Seuil * <small>(Pondération maximale X 0%)</small>	Cible * <small>(Pondération maximale X 66,6%)</small>	Idéal * <small>(Pondération maximale X 100%)</small>	
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE				
Réalisation en 2013 des mises en service de projets. Résultats atteints sur la liste ci-après.	5,0	8	9	10
1. Poste Bout-de-l'île section 735-315 kV				
2. Nouveau poste de Charlesbourg 230-25 kV				
3. Sécurisation transit interconnexions NY/NE 2400 MW				
4. Nouveau Poste St-Bruno-de-Montarville 315-25 kV				
5. Reconstruction du Poste Bélanger à 315-120-25 kV				
6. Nouveau poste de Lachenaie 315-25 kV				
7. Renforcement du réseau Matapédia du projet d'Intégration des parcs éoliens 2 ^e appel d'offres				
8. Pérennité et optimisation-système de gestion (OSM)				
9. Poste Lévis ajout 3 ^e transformateur				
10. Poste Dubuc ajout 4 ^e transformateur				
11. Poste Lanaudière pérennité 315/120 kV				
12. Poste Manic-2 remplacement transformateurs T3 & T4				
13. Poste Matapédia ajout section 230-25 kV				
14. Poste Mont-Royal ajout 3 ^e transformateur 120-25 kV				

* Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : $Pondération\ maximale \times ((Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)) \times 66,6\%$
 Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : $Pondération\ maximale \times (66,6 + ((Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)) \times 33,4)\%$

2.1 Indice de continuité – Transport

1 L'analyse de la performance du Transporteur pour cet indicateur est présentée à la section
 2 1.2.3. En 2011, le Transporteur a atteint un résultat de 0,47 ce qui ne lui a pas permis
 3 d'atteindre l'idéal. Avec un résultat de 0,39 pour 2012, le Transporteur a atteint l'idéal.

2.2 Conformité aux normes de fiabilité de la NERC et des critères du NPCC

4 La conformité aux normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation
 5 (NERC) et aux critères du Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC) est évaluée,
 6 sur une base annuelle, selon le nombre de non-conformités (selon 4 niveaux de gravité) à
 7 l'ensemble des exigences prévues à ces normes. Aucune non-conformité n'a été soulevée
 8 par la NERC ou le NPCC pour l'année 2012. Le Transporteur a atteint l'idéal.

9 Afin de promouvoir une culture de fiabilité, le Transporteur a ajusté cet objectif de
 10 conformité depuis l'année 2011. Ainsi, les déclarations volontaires de non-conformité
 11 n'affectent plus l'objectif, ce qui incite leur détection et leur déclaration. Ceci permet donc

1 une connaissance et une correction rapide des non-conformités avant qu'elles aient un
2 impact sur la fiabilité du réseau. Étant donné son importance, cet objectif est reconduit en
3 2013 en excluant les non-conformités déclarées par le Transporteur.

2.3 Demandes d'investissement déposées à la Régie

4 En 2011, le Transporteur a atteint l'idéal en déposant huit demandes visant des projets
5 d'investissement d'une valeur supérieure ou égale à 25 M\$ à la Régie. En 2012, il a
6 également atteint l'idéal en déposant à la Régie sept demandes visant de tels projets
7 d'investissement et en obtenant l'autorisation par la Régie de la demande d'investissement
8 2012 pour les projets de moins de 25 M\$.

9 Afin d'atteindre l'idéal en 2013, le Transporteur devra déposer à la Régie huit demandes
10 visant des projets d'investissement d'une valeur supérieure ou égale à 25 M\$, en plus
11 d'obtenir l'autorisation substantielle par la Régie de la demande d'investissement 2013 pour
12 les projets dont le coût individuel est inférieur à 25 M\$.

2.4 Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)

13 Cet indicateur représente le nombre d'assistances médicales et de pertes de temps dues à
14 des accidents du travail par tranche de 200 000 heures travaillées.

15 En 2012, on note une baisse du taux de fréquence des accidents due à la diminution du
16 nombre d'assistances médicales. Ainsi, cet indicateur est passé de 2,79 en 2011 à 2,71 en
17 2012. Les valeurs fixées, selon l'idéal, de 3,60 en 2011 et de 3,45 en 2012 pour le
18 Transporteur ont donc été atteintes.

19 Pour l'année 2013, les valeurs suivantes ont été retenues : 4,20 pour le seuil, 3,70 pour la
20 cible et finalement, 3,40 pour l'idéal.

2.5 Contrôle des charges d'exploitation

21 Cet indicateur a pour but le contrôle des charges d'exploitation. En 2011 ainsi qu'en 2012, le
22 Transporteur a atteint l'idéal.

2.6 Dossiers approuvés par le Comité sectoriel et projets d'efficience

23 Pour l'année 2011, le Transporteur a atteint l'idéal en obtenant l'approbation du Comité
24 sectoriel pour trois dossiers. En 2012, cet objectif corporatif a été remplacé par deux
25 objectifs portant sur des projets d'efficience décrits au tableau 17.

2.7 Réalisation des mises en service de projets

26 En 2011, le Transporteur a atteint l'idéal de huit mises en service de projets majeurs. En
27 2012, aucun objectif corporatif n'a été fixé à cet égard. Par contre, comme l'indique le
28 tableau 18, les objectifs corporatifs pour l'année 2013 incluent une liste de quatorze projets,
29 dont dix devront avoir été mis en service pour atteindre l'idéal.

Annexe 1 Indicateurs généraux et données de base pour les ratios de coûts

Tableau A1-1 Indicateurs généraux

	Unités de mesure	Résultats											
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Satisfaction de la clientèle													
• Partenariat qualité avec le Distributeur	Indice 1 à 10	n.d.	n.d.	7,0	7,6	7,8	8,6	8,1	8,5	8,5	8,8	9,0	8,7
• Partenariat qualité avec les clients point à point	Indice 1 à 10	n.d.	n.d.	n.d.	7,7	7,9	7,9	7,5	8,3	7,3	8,5	8,7	8,8
Fiabilité du service													
• Nombre de pannes et interruptions planifiées	Nombre	843	903	846	861	1 086	1 015	1 108	988	1 111	882	943	890
• Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	Minutes	85	44	207	39	48	58	58	59	168	70	109	55
• Indicateurs de gravités G1 et G2	Nombre	55	78	71	110	82	96	79	85	77	76	64	67
• IC-Transport	Heure/client	0,51	0,55	0,44	0,45	0,93	0,54	0,49	0,58	0,57	0,32	0,47	0,39
○ Facteurs climatiques	Heure/client	n.d.	n.d.	0,1	0,04	0,24	0,12	0,11	0,13	0,13	0,04	0,05	0,03
○ Défaillances d'équipement	Heure/client	n.d.	n.d.	0,18	0,14	0,3	0,22	0,17	0,15	0,10	0,09	0,18	0,10
○ Travaux programmés	Heure/client	n.d.	n.d.	0,03	0,07	0,04	0,04	0,05	0,13	0,05	0,03	0,10	0,09
○ Autres	Heure/client	n.d.	n.d.	0,13	0,2	0,35	0,16	0,16	0,17	0,30	0,16	0,14	0,17
• Durée moyenne des interruptions par point de livraison (SAIDI)	Minutes	103	46	200	40	56	74	79	66	226	67	126	60
• Fréquence moyenne des interruptions par point de livraison (SAIFI)	Nombre	0,79	0,62	0,63	0,72	0,75	0,78	0,85	0,85	0,92	0,68	0,79	0,8
Optimisation de l'exploitation													
• CPS1	%	176,0	163,0	158,0	150,0	165,0	164,0	167,0	163,0	165,0	162,0	163,0	161,0
• CPS2	%	99,9	99,9	99,9	99,6	99,8	99,8	99,8	99,8	100,0	100,0	100,0	100,0
Responsabilité sociale													
• Fréquence des accidents de travail	Nb/200 000 hrs travaillées	4,33	3,55	3,43	2,72	3,63	3,08	3,93	3,57	4,12	3,28	2,79	2,71
Évolution du coût des charges nettes d'exploitation													
• Coûts directs d'exploitation et de maintenance par kilomètre de circuit	k\$/km de circuit	11,04	10,87	11,58	12,82	9,52	9,76	10,54	9,59	9,64	9,29	9,40	9,40
• Charges nettes d'exploitation en fonction de l'énergie transitée	k\$/GWh	3,20	3,04	3,18	3,40	3,43	3,68	3,60	3,11	3,15	3,10	3,14	2,93
• Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau de transport	k\$/MW	15,69	15,56	16,08	16,36	16,89	17,39	17,61	15,27	15,10	14,97	15,39	14,71
Évolution du coût des immobilisations													
• Coût des immobilisations nettes en fonction de l'énergie transitée	k\$/GWh	76,86	73,74	75,35	76,84	74,83	76,92	73,61	77,06	81,16	81,72	80,84	79,34
• Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport	k\$/MW	377,45	376,88	381,31	369,16	368,60	363,11	360,65	377,96	388,87	394,56	396,70	398,82
Évolution du coût total par rapport à la valeur totale de l'actif													
• Lignes Coût total / valeur totale des actifs	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,56	3,69	3,46	3,10	3,13	4,06	3,93	3,39
• Postes Coût total / valeur totale des actifs	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,20	8,18	7,34	8,11	11,20	7,81	8,40	6,79
Évolution du coût de service													
• Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de l'énergie transitée	k\$/GWh	13,61	12,83	12,09	11,87	12,48	12,71	12,32	12,58	13,32	14,16	13,86	13,42
• Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau de transport	k\$/MW	65,92	66,51	61,14	58,39	61,48	60,00	60,34	61,72	63,81	68,35	68,02	67,45

	Unités de mesure	Résultats											
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Indicateurs environnementaux													
<u>Maitrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes</u>													
• Superficie totale des emprises à entretenir	Hectares							164 918	163 063	164 105	167 427	174 187	169 996
• Superficie traitée mécaniquement	Hectares							12 040	16 402	13 948	12 023	13 657	16 577
• Superficie traitée à l'aide de phytocides	Hectares	n.d.	n.d.	3 854	4 225	4 713	4 202	3 747	4 290	5 256	4 998	3 863	478
• Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides	Hectares							15 787	20 692	19 204	17 021	17 520	17 055
<u>Gestion des matières résiduelles (MR) et des huiles isolantes minérales (HIM)</u>													
• Taux de réutilisation des huiles isolantes minérales (HIM)	%	n.d.	n.d.	95,3	96,6	89,9	94,5	91,4	92,7	88,4	91,0	88,8	80,1
<u>Gestion des déversements accidentels dans l'environnement</u>													
• Déversements accidentels	Nombre	33	47	37	51	59	62	40	41	37	37	26	56
• Déversements accidentels de moins de 100 litres	Nombre								24	22	26	16	41
• Déversements accidentels entre 100 litres et 4 000 litres	Nombre								16	13	10	10	15
• Déversements accidentels de plus de 4 000 litres	Nombre								1	2	1	0	0
• Taux de récupération des déversements	%								90	92	24	95	92

Tableau A1-2 Données de base pour les ratios de coûts

Numérateurs	Unités de mesure	Résultats											
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Coûts directs d'exploitation, de maintenance	M\$	428,4	422,5	452,2	501,0	372,6	385,3	417,9	377,7	384,9	374,2	380,2	380,2
Charges nettes d'exploitation	M\$	574,2	569,2	603,6	635,6	666,0	710,3	733,6	638,6	639,3	634,4	661,5	633,2
Coût des immobilisations nettes (au 31 décembre)	M\$	13 809,0	13 788,0	14 310,0	14 346,0	14 537,0	14 829,6	15 020,8	15 811,5	16 464,6	16 725,9	17 046,4	17 168,2
Coût du service total excluant les taxes	M\$	2 411,6	2 433,1	2 294,6	2 268,9	2 424,7	2 450,4	2 513,1	2 582,1	2 701,9	2 897,6	2 922,7	2 903,6
Coût total des lignes	M\$	n/d	n/d	n/d	n/d	200,0	294,3	283,9	258,3	268,0	358,4	357,3	317,8
Coût total des postes	M\$	n/d	n/d	n/d	n/d	837,8	866,2	803,8	913,4	1 369,9	992,1	1 110,3	919,9

Dénominateurs	Unités de mesure	Résultats											
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Kilomètre de circuit	Km	38 819	38 858	39 060	39 072	39 127	39 468	39 650	39 734	39 936	40 259	40 451	40 467
Énergie transitée	GWh	179 665	186 969	189 914	186 701	194 260	192 794	204 061	205 193	202 857	204 665	210 869	216 380
Capacité du réseau de transport	MW	36 585	36 585	37 529	38 861	39 438	40 841	41 649	41 834	42 340	42 391	42 970	43 048
Valeur totale des actifs lignes	M\$	n/d	n/d	n/d	n/d	7 823,9	7 968,4	8 212,5	8 343,9	8 555,4	8 832,9	9 094,8	9 363,2
Valeur totale des actifs postes	M\$	n/d	n/d	n/d	n/d	10 210,1	10 592,7	10 955,7	11 258,0	12 235,1	12 697,6	13 217,1	13 556,4

* À partir de 2005, les coûts reliés aux postes élévateurs de tension et à l'activité Contrôle des mouvements d'énergie sont exclus